



COMMUNE DE LA BIOLLE – Service périscolaire

Rejoignez-nous !

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT D'ANIMATION

à temps non complet 6.70 heures annualisées – accroissement temporaire

poste à pourvoir au 05/01/2026 – durée 6 mois (possibilité de reconduction)

La Biolle, commune de 2 945 habitants, est nichée à mi-chemin entre Chambéry et Annecy. Sa proximité d'Aix-les-Bains lui permet de profiter du lac, des montagnes et d'un riche patrimoine historique. Un cadre de vie alliant ruralité et dynamisme avec de plusieurs services publics et commerces.

Le service périscolaire est en charge de la surveillance des enfants pendant les temps périscolaires. Composée d'une équipe expérimentée, la sécurité et le bien-être des enfants sont au centre des attentions.

Un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 6.70 heures annualisés est à pourvoir. Vous assurez vos missions en périodes scolaires uniquement, les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 11h20 et 13h30.

Vous supervisez les enfants pendant le déjeuner à la cantine et/ou assurez leur surveillance pendant le temps méridien dans la cour de l'école.

Les activités principales :

- Assurer le comptage des présences entre la classe et la cantine
- Accompagner les enfants dans la salle de restauration
- Assurer l'hygiène des enfants (passage aux toilettes, lavage des mains, ...)
- Participer au service de restauration (servir les plats, couper les aliments des plus petits, ...)
- Surveiller les enfants pendant le temps méridien à l'intérieur de la cour de l'école
- Participer à la réunion de pré-rentree ainsi qu'aux réunions trimestrielles

Conditions d'exercice :

- Travail sur 4 jours pendant les temps scolaires (mercredi libéré)
- Rémunération : selon la réglementation en vigueur et l'expérience professionnelle
- Avantages sociaux : CNAS, amicale du personnel Grand Lac, participation aux frais de transport en commun, participation à la mutuelle santé, participation à la prévoyance (garantie maintien de salaire).

Profils recherchés :

- Vous êtes titulaire du BAFA ou du CAP Petite Enfance
- Vous avez des qualités relationnelles avec les enfants, les parents et enseignants

Candidatures :

- Par courrier : Madame le Maire – Mairie – 135 route de la Chambotte 73410 LA BIOLLE
- Par mail : rh@la-biolle.fr
- Date limite : 15 novembre 2025